

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT AFFECTATION ET FONCTION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,

Vu l'arrêté n°02/2025 du 3 octobre 2025 portant organisation des services départementaux,

Vu la délibération du 18 mars 2019 créant l'emploi,

Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais,

Vu la candidature présentée par madame Sophie Rusin,

Vu le courrier lauréat,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Sophie Rusin est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille – service départemental de l'accueil familial – bureau recrutement et formation des assistants familiaux, à compter du 3 novembre 2025, pour exercer les fonctions de chef de bureau.

La résidence administrative de l'intéressée est fixée à Arras.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 7 novembre 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Notifié le :

Signature de l'agent :



Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale
- Madame Sophie Rusin (11588)
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction des affaires juridiques

Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines